

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE
Responsable du pôle Finance et PMSI (H/F)
<p>Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative</p> <p>Famille professionnelle ⁽³⁾ : Conception et pilotage des politiques publiques / management stratégique</p>
<p>Catégorie : A Corps : IASS ou attaché Niveau : 7 à 8 CCN Groupe RIFSEEP : 2</p>

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE
<p>Site : Siège site Lyon <input checked="" type="checkbox"/> Siège site Clermont-Ferrand <input type="checkbox"/> Délégation territoriale Site à préciser :</p> <p>Direction : Direction de l'offre de soins</p> <p>Direction déléguée : Finance-Performance</p> <p>Pôle : Finance et PMSI</p>

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION
<p>La direction déléguée Finance-performance a pour objet le pilotage budgétaire et financier, l'allocation des ressources, le contrôle et l'analyse de la production médicale des établissements de santé, le pilotage des programmes d'efficience.</p> <p>La direction déléguée est chargée en particulier de l'élaboration et du suivi des contrats de retour à l'équilibre financiers et des programmes de suivi renforcé des établissements de santé publics, de l'instruction des projets d'investissements, du pilotage des dossiers faisant l'objet d'un suivi en COPERMO et de suivi de l'amélioration de la qualité des établissements de santé (certification).</p> <p>Elle est constituée de deux pôles « Finance et PMSI » et « Performance et investissements ».</p> <p>Enjeux/Missions du service d'affectation :</p> <p>Le pôle « Finance et PMSI » couvrent, s'agissant du secteur des établissements de santé, les cinq grands domaines d'intervention suivants avec deux services « financement » et « pilotage budgétaire et financier » :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le suivi des consommations et des productions de soins hospitaliers ce qui inclut le suivi d'un certain nombre d'indicateurs clefs relatifs au recours à l'offre de soins, au niveau de concentration des activités et à la performance des modalités de prise en charge (gestion des pics d'activité, performance des durées de séjour, importance de l'ambulatoire etc.) 2. La mise en œuvre du financement à l'activité (T2a_ MCO et à venir réforme SSR) ce qui inclut non seulement la production des décisions concernées par cette modalité de financement mais aussi le suivi de la procédure de contrôle mise en œuvre sur le sujet par l'assurance maladie, 3. La mise en œuvre du financement des établissements de santé par dotations (DAF, USLD, MIGAC et FIR) ou par prix de journée AM ce qui inclut non seulement la production des décisions concernés par cette modalité de financement mais aussi le suivi des programmations financières élaborées sur le sujet en lien avec le projet de planification et avec la dynamique de tarification à l'activité

4. La supervision de la situation financière des établissements de santé, notamment le pilotage des procédures "PGFP et EPRD" mais aussi la production des tableaux de bords et de suivi financiers
5. L'audit et l'expertise des grands projets d'investissement ainsi que des situations de déséquilibre financier

Le responsable du pôle a également sous sa responsabilité, via le chef de service « pilotage budgétaire et financier », l'animation d'un groupe technique régional finance et a vocation à coordonner les travaux des 6 référents financiers territoriaux.

Effectif du pôle Finance et PMSI : 19 agents ainsi que 2 services « Financement des établissements de santé » et « pilotage budgétaire et financier » avec respectivement 8 et 7 agents

Management hiérarchique : Stratégique Coordination Proximité

Activités principales

Le responsable de ce pôle a en charge d'animer l'équipe "Finance et PMSI", s'agissant du secteur des établissements de santé, sur les cinq grands domaines d'intervention suivants :

- 1) Le suivi des consommations et des productions de soins hospitaliers notamment l'analyse statistique des données d'informations médicales, le suivi d'un certain nombre d'indicateurs clefs relatifs au recours à l'offre de soins, au niveau de concentration des activités et à la performance des modalités de prise en charge (gestion des pics d'activité, performance des durées de séjour, importance de l'ambulatoire etc.)
- 2) La mise en œuvre du financement à l'activité incluant non seulement la production des décisions concernées par cette modalité de financement mais aussi le suivi de la procédure de contrôle mise en œuvre sur le sujet par l'assurance maladie via la commission de contrôle T2A,
- 3) La mise en œuvre du financement des établissements de santé par dotations (DAF, USLD, MIGAC et FIR) ou par prix de journée AM ce qui inclut la production des décisions concernés par cette modalité de financement, le suivi des programmations financières élaborées sur le sujet en lien avec le projet de planification et avec la dynamique de tarification à l'activité...
- 4) La supervision de la situation financière des établissements de santé ce qui inclut non seulement le pilotage des procédures "PGFP et EPRD" mais aussi la production des tableaux de bords et de suivi financiers
- 5) L'audit et l'expertise des grands projets d'investissement ainsi que des situations de déséquilibre financier

Participation aux astreintes conformément à la note interne de service.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Partenaires institutionnels

fédérations hospitalières, établissements de santé, ATIH, services centraux du Ministère de la Santé, DRFIP, CRC, Commission régionale de l'information médicale et Organismes d'Assurance Maladie, URPS, associations d'usagers et de professionnels de santé.

COMPÉTENCES REQUISES				
Connaissances				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services et droit administratif général</i>	X			
<i>Processus et circuits de prise de décision</i>		X		
<i>Domaines techniques et économiques liés au secteur (systèmes tarifaires applicables au domaine de la santé, PMSI, modèles de financement des établissements de santé et des parcours de soins, etc...)</i>	X			
<i>Enjeux du secteur de la santé (maîtrise de la dépense de santé, accessibilité aux soins, qualité et sécurité des soins, prévention,...)</i>		X		
Savoir-Faire				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Animer une équipe</i>	X			
<i>Coordonner l'action de différents services</i>	X			
<i>Avoir une vision anticipatrice</i>	X			
<i>Réaliser un diagnostic / une analyse et synthétiser des informations de nature très différente</i>		X		
<i>Dialoguer et convaincre / communiquer et diffuser l'information</i>		X		
<i>Avoir l'esprit de décision, faire preuve de rigueur et d'objectivité</i>		X		
Savoir-Être				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Animer une équipe</i>				
<i>Coordonner l'action de différents services</i>				
<i>Avoir une vision anticipatrice</i>				
<i>Réaliser un diagnostic / une analyse et synthétiser des informations de nature très différente</i>				
<i>Dialoguer et convaincre / communiquer et diffuser l'information</i>				